

# Projet éolien des Bruyères

## Sommaire

Chères habitantes et chers habitants d'Anjouin,

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir pris part à la démarche de concertation accompagnant le développement du projet éolien des Bruyères. **Merci d'être venus au forum participatif d'octobre, qui a été particulièrement réussi grâce à la richesse de vos apports !** Nous avons pu y échanger sur les résultats d'études ainsi que sur l'éolien de manière générale.

Dans cette deuxième lettre d'information, vous pourrez ainsi découvrir **un bilan de cette démarche ainsi que la présentation des prochaines étapes du projet.** Le dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé en Préfecture courant 2025 ; s'en suivra une phase d'instruction par les services compétents.

Dans l'attente de nos prochains échanges et en restant à votre disposition,

P.2&3

Retour sur la démarche de concertation

P.4

Les étapes à venir !



**Chloé Camail**  
Cheffe de projets Centre



Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation sur le site du projet éolien des Bruyères  
[www.projeteolien-des-bruyeres.fr](http://www.projeteolien-des-bruyeres.fr)

# La démarche de concertation

Retour sur trois mois d'échanges, de débats et d'évènements participatifs !



## Porte-à-porte sur Anjouin

Du 3 au 5 septembre

Sur l'ensemble de la commune

Lors de ces deux rencontres, nous avons pu échanger avec vous, sur la base de la première lettre d'information lors du porte-à-porte, et avec les affiches et cartes en support lors du forum, sur différents thèmes :

- > Le projet et ses résultats d'études
- > Elicio, le développeur éolien
- > Vos questions sur les impacts et les retombées du projet

L'ensemble des échanges recensés avec notre équipe sont récapitulés dans les comptes-rendus **disponibles sur le site Internet participatif du projet.**

## Les outils d'information

Pour ceux n'ayant pu se rendre aux forums, trois outils d'information ont été mis en place durant la phase de concertation :

- > Une première lettre d'information en septembre, vous présentant les grandes composantes du projet et vous invitant à participer à la démarche ;
- > Un site internet informatif et participatif, pour approfondir votre compréhension du projet et de l'éolien en général, mais également retrouver toutes les informations partagées durant les événements ;
- > Une deuxième Lettre d'information en décembre, dont vous faites la lecture !



## Forum participatif

Mardi 15 octobre

Espace associatif d'Anjouin



Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation

[www.projeteolien-des-bruyeres.fr](http://www.projeteolien-des-bruyeres.fr)

## Les chiffres clefs de la démarche



**2** rencontres pour échanger et découvrir



**3** outils d'informations ponctuels ou durables



**45** personnes rencontrées lors du porte-à-porte, avec qui nous avons échangé autour du projet



**35** participants à l'évènement, dont des élus et membres associatifs

**Le tout dans une ambiance constructive et conviviale !**

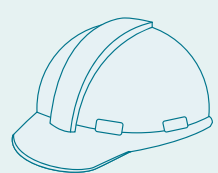
# Vos questions et propositions

Nos rencontres en porte-à-porte, ainsi que le forum participatif ont été riches en échanges, qu'il s'agisse de réponses à vos questions ou de recueil de vos suggestions. Voici quelques extraits choisis de nos discussions.

“

## Pourquoi voit-on des éoliennes qui ne tournent pas ?

En moyenne, **les éoliennes fonctionnent entre 75 et 95 % du temps** (ADEME, 2024).  
3 raisons principales expliquent l'arrêt potentiel des éoliennes :



### La **maintenance** :

Les éoliennes en ont toujours besoin (vérifications, réparations, remplacement de pièces...) ce qui nécessite un arrêt temporaire et planifié.



### Les **conditions météorologiques** :

Si le vent dépasse les 90 km/h ou descend en dessous de 10 km/h, l'éolienne s'arrête par sécurité.



### Le **respect des riverains et de la biodiversité** :

Les éoliennes peuvent être freinées voire arrêtées pour limiter l'impact acoustique ou éviter les collisions avec la faune à certaines périodes.

C'est pour cela que parfois sur un même parc, **toutes les éoliennes ne tournent pas en même temps** : leur exposition au vent dépend de l'emplacement de chacune.

## Les éoliennes ont-elles un impact sur les bovins ?

Le retour d'expérience de plus de 20 ans de parcs en fonctionnement dans le monde entier montre que les éoliennes ne semblent pas avoir d'impact sur les élevages. De manière générale, aucune conséquence sur la santé des animaux n'a été constatée. S'il existe effectivement quelques cas isolés d'éleveurs ayant porté plainte contre un projet éolien qui serait prétendument à l'origine d'une baisse de la production laitière de leurs animaux, les experts intervenus sur le sujet (vétérinaires, géobiologues, ingénieurs...), ainsi que les études du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et de l'espace rural (CGAAER) ont conclu qu'aucune corrélation entre la présence d'éoliennes et l'apparition de ces phénomènes ne peut être établie. Les rares cas évoqués sont principalement liés à des problèmes sanitaires au sein de l'exploitation ou à des problèmes de mise à la terre.

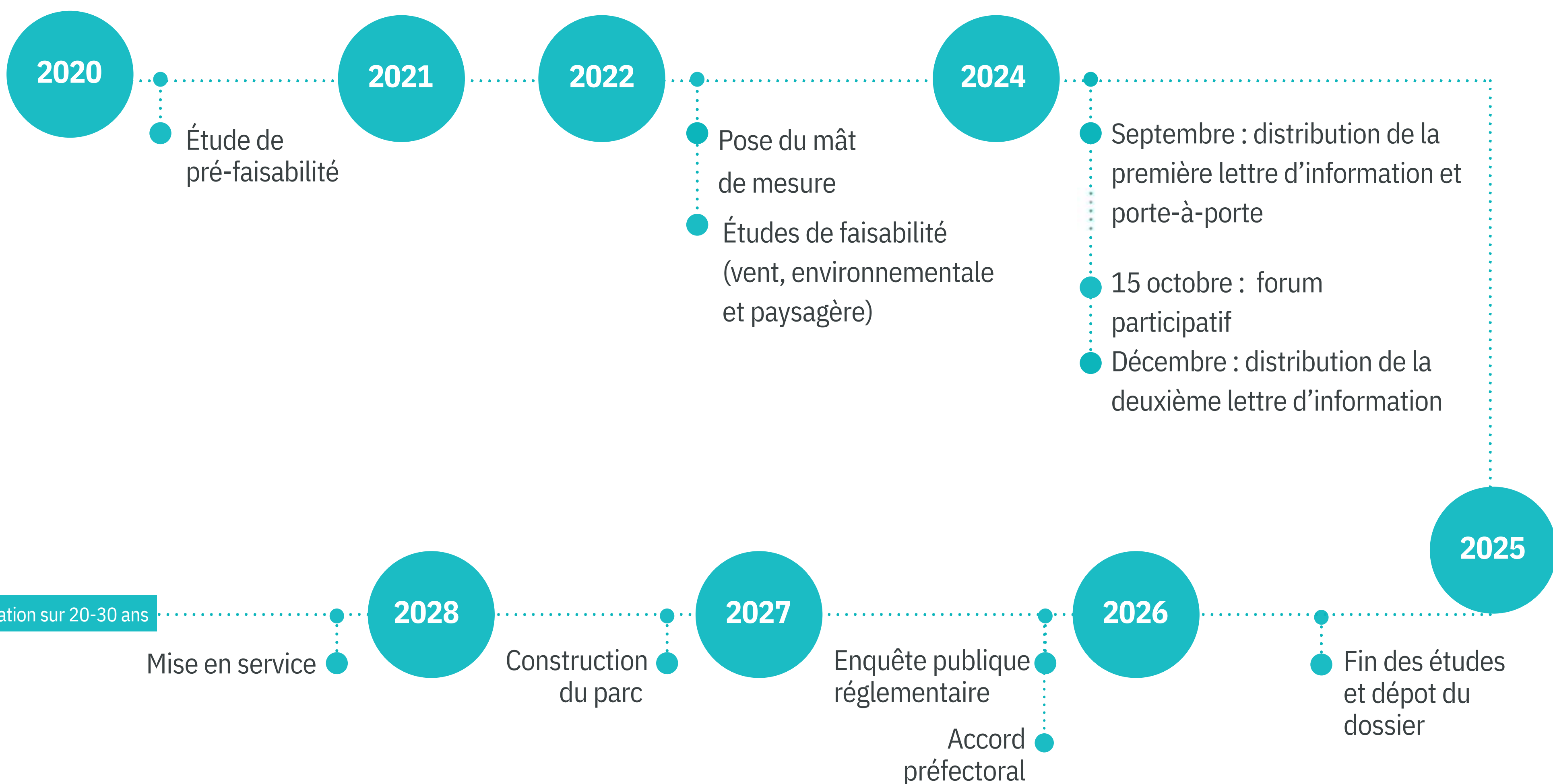
“



Nous restons à l'écoute de vos propositions qui pourraient accompagner et continuer à enrichir le projet !

# Quelles sont les prochaines étapes ?

## Le calendrier du projet



## En quoi consiste l'enquête publique réglementaire ?

Envisagée courant 2026, cette phase essentielle de consultation citoyenne vous permettra de consulter toutes les pièces du dossier du projet, de poser des questions et de donner votre avis sur le projet en parallèle de l'instruction du dossier par les services de l'Etat.

Une Commission d'enquête indépendante et neutre sera désignée par le Tribunal Administratif pour mener l'enquête. Pendant celle-ci, les citoyens pourront prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations.

Au terme de l'enquête publique, la Commission d'enquête émettra un rapport et des conclusions motivées au vu de l'ensemble des avis reçus.

In fine, après consultation de l'ensemble des services compétents et au regard des résultats de l'enquête publique, c'est le Préfet qui rendra son verdict sur l'avenir du projet de parc éolien des Bruyères.

## Contacts

Chloé CAMAIL  
chloe.camail@elicio-france.fr  
07 78 82 00 76

Continuez à vous informer sur le projet !

[www.projeteolien-des-bruyeres.fr](http://www.projeteolien-des-bruyeres.fr)

